

Gestion de crise

Le Conseil synodal a décidé de doter l'EERV d'une cellule de crise, mobilisable rapidement en cas de situation ne pouvant plus être gérée dans le cadre des structures et des processus ordinaires.

La cellule de crise de l'EERV est placée directement sous la responsabilité du Conseil synodal. Elle est formée à la collaboration avec les feux bleus (police, ambulance, pompiers) et les autres partenaires. Son rôle est de collecter l'information, d'analyser la situation, de prendre les mesures nécessaires et d'organiser la communication. Ce travail est en lien étroit avec les personnes concernées sur le terrain et avec l'ensemble des partenaires.

La cellule de crise de l'EERV peut être alertée 24h sur 24 en appelant le responsable, Xavier Paillard au **079 279 98 73**, ou la remplaçante, Line Dépraz au **079 964 21 23**

La cellule de crise doit être alertée si l'un des quatre critères ci-dessous est constaté :

- recours urgent aux feux bleus (police, ambulance, pompiers)
- événement potentiellement traumatisant pour les participants ou leur entourage
- nécessité de gérer la crise simultanément sur plusieurs sites (sur le lieu de l'accident / au camp / à l'hôpital / au domicile / ...)
- responsable de l'activité dans l'impossibilité d'assumer son rôle

Dans une crise, les mesures urgentes sont essentielles pour minimiser les dommages collatéraux. C'est pourquoi, en cas d'incertitude, mieux vaut alerter le responsable de la cellule de crise rapidement. Il est à même d'évaluer quelles suites donner à l'appel et d'activer la cellule de crise si besoin.

Tous les collaborateurs de l'EERV – en particulier ceux qui organisent des week-ends et des camps – sont invités à enregistrer dans leur téléphone mobile les numéros des deux responsables de la cellule de crise et à garder sur soi la carte ci-jointe.

Au nom du Conseil synodal, Line Dépraz et Xavier Paillard

critères d'alerte

- recours urgent aux feux bleus (police, ambulance, pompiers)
- événement potentiellement traumatisant pour les participants ou leur entourage
- nécessité de gérer la crise simultanément sur plusieurs sites (sur le lieu de l'accident / au camp / à l'hôpital / au domicile / ...)
- responsable de l'activité dans l'impossibilité d'assumer son rôle

Cellule de crise



+ 41 79 279 98 73
Xavier Paillard
responsable

+ 41 79 964 21 23
Line Dépraz
remplaçante

24h sur 24